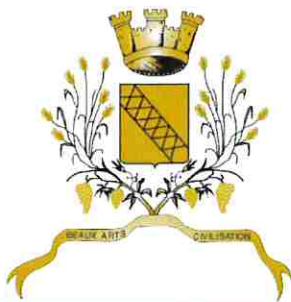


DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MEYNES

NOMBRES DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
19	15	16

DATE DE LA CONVOCATION

28/03/2024

DATE D'AFFICHAGE DE L'ORDRE DU JOUR

28/03/2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, ET LE DEUX AVRIL À 19 HEURES, se sont réunis les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, par son Maire en exercice, M. Fabrice FOURNIER.

Étaient présents : M. Fabrice FOURNIER, M. Clément MONNIER, Mme Sonia REBOUL, M. Jean-Luc FORTIN, Mme Morgane CASTAN, Mme Alexandra MORAND, M. Christophe CURIE, M. Stéphan LAUTHIER, Mme Karine PHILIPPE, M. Bastien VALENTE, M. Brice VOULAND, M. Nicolas GEMBERLE, Mme Sabine SERRANO, M. Alexandre SENERS, M. Jacques VIGNAL

Excusés ayant donné procuration :

M. David EYSETTE à Mme Alexandra MORAND
Mme Patricia PIERREDON à Mme Sabine SERRANO
Mme Sandrine DEYLAUD-VIGNAL à M. Alexandre SENERS
Mme Fanette FESSY-PAQUET à M. Jacques VIGNAL

Le quorum du Conseil Municipal étant atteint, Mme Sonia REBOUL a été désignée secrétaire de séance à la majorité des suffrages

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

N° 2024-018 : BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA COMMUNE : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS FINANCIERES

Vu le Budget Primitif 2024 de la Commune et la nécessité d'arrêter l'affectation des subventions et participations allouées au dit Budget, Monsieur le Maire propose d'accorder aux organismes et personnes morales de droit privé, ainsi qu'au CCAS les participations suivantes dont le montant est inscrit au budget primitif 2024, comme suit :

Article 657362 : Subvention au CCAS	Montant
CCAS	16 000 €
Article 65748 : Subventions aux associations	Montant
A ma récréation	200 €
Amicale des donneurs de sang	100 €
Association des parents d'élèves	450 €
ASCM Association Sportive et Culturelle Meynoise	450 €
Association sportive scolaire de Meynes (école élémentaire)	4 100 €
Club Rencontres et Amitiés d'Automne	1 000 €
Costières de Nîmes (Vignes toquées)	500 €
Empreintes d'argile et de feu	300 €
La Fourchette (pétanque)	1 250 €
La Ritournelle	360 €
Les Chats Libres de Meynes	1 250 €
Les Resto du cœur AD30 (local)	600 €
Meynes forme et bien être	200 €

Article 65748 : Subventions aux associations	Montant
Meynes patrimoine	300 €
Meynes CORSO	4 000 €
Meynes traditions	1 300 €
OCCE Maternelle	2 100 €
Only-Body (karaté)	200 €
Parler Plus	460 €
Photos Club	200 €
Ronde de bois de Clausonne (Foulée meynoise)	580 €
Ronde de bois de Clausonne (Foulée meynoise) 50 ans piscine	1 000 €
Souvenir Français	100 €
Syndicat des Chasseurs Meynois	800 €
Tennis Club	1 000 €
Terre de conscience	300 €
Tous en rythme	450 €
Union nationale des combattants	100 €
TOTAL	23 650 €

Article 657351 : GFP de rattachement	Montant
Communauté de Communes du Pont du Gard (ADS)	18 000 €
TOTAL	18 000 €

Article 65738 : Autres établissements publics	Montant
Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Hautes Terres du Vistre	16 488 €
TOTAL	16 488 €

Article 65741 : Fonctionnement aux ménages	Montant
Rénovation de façade	3 000 €
Cache climatiseur extérieur	3 000 €
TOTAL	6 000 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, sans que Messieurs Clément MONNIER, Bastien VALENTE et Brice VOULAND ne prennent part au vote, **APRES EN AVOIR DELIBERE, PAR DOUZE VOIX POUR ET QUATRE VOIX CONTRE (Mme Sandrine DEYLAUD-VIGNAL, M. Alexandre SENERS, M. Jacques VIGNAL, Mme Fanette FESSY-PAQUET)**

FIXE le montant de la subvention au CCAS à la somme de **16 000 €**

ARRETE la répartition des subventions 2024 aux personnes morales de droit privé comme détaillée dans le tableau ci-dessus pour un montant total de **23 650 €**

AUTORISE Monsieur le Maire à verser les participations aux organismes de regroupement pour un total de **34 488 €**

FIXE le montant de l'enveloppe pour les subventions aux ménages à la somme de **6 000 €**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance



Pour extrait conforme
Le Maire
Fabrice FOURNIER

